

## CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SEJOUR

Etre âgé(e) de **18 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans sous conditions), **isolé(e) ou couple sans enfant**  
Être en activité (emploi, formation, études) et des ressources permettant de faire face aux frais de séjour

- **T1** : chambre meublée de 13 m<sup>2</sup> avec sanitaires complets et réfrigérateur
- **T1'** : studio meublé de 18 m<sup>2</sup> avec sanitaires complets et kitchenette
- **T1bis** : studio meublé de 27 m<sup>2</sup> avec sanitaires complets et kitchenette

**MOBILIER** ➤ 1 lit 80 cm + lit gigogne ➤ 1 table + 2 chaises ➤ 1 étagère  
➤ 1 bureau ➤ 1 commode

Dans sa chambre, le résident peut apporter un four micro-onde, une cafetière et bouilloire. Sont exclus les plaques électriques et appareils fonctionnant au gaz.

**Les animaux ne sont pas autorisés**

**A la disposition des résidents :**

Deux cuisines d'étage, une laverie, un parking, un garage à vélo

**En sus :** Vente de drap, couette et oreiller,

Internet : 10 €/mois / assurance : 3 €/mois

Hébergement occasionnel (7 nuits/mois) : 4 nuits gratuites puis 5 €/nuit

Forfait mensuel 2<sup>ème</sup> personne (couple ou colocation) : 30 €

### ATTRIBUTION, RÉSERVATION & ENTRÉE

- Prise en compte du dossier sous réserve qu'il soit complet ;
- Entretien avec une intervenante socio-éducative (sauf apprentis et étudiants) et étude du dossier en commission d'attribution ;
- Si acceptation de la candidature, et en cas de logement disponible, la réservation implique le versement d'arrhes, (remboursables en cas de désistement notifié au plus tard 8 jours avant l'entrée dans les lieux).
- La facturation intervient dès la disponibilité de la chambre et non à la date souhaitée par le demandeur ;
- Toute chambre inoccupée dans les premières 48 heures du séjour est considérée comme vacante et remise à disposition.

Logements	30 T1 13m <sup>2</sup>	55 T1' 18 m <sup>2</sup>	10 T1bis 27 m <sup>2</sup>
Redevance mensuelle	360 €	478 €	527€
Dépôt de garantie	360€	478€	527€
Arrhes à la réservation	90 €	120 €	130 €

### MODALITES D'ENTRÉE DANS LES LIEUX

**Titre d'occupation** : un mois renouvelable par tacite reconduction dans la limite de deux ans.

**Règlement de fonctionnement, charte internet** : lecture & signature

**Etat des lieux** : précis et détaillé

**Dépôt de garantie** : équivalent à un mois de redevance  
Règlement à l'entrée dans les lieux ou dossier LOCA PASS

**Redevance à terme échu** : payable avant le 10 du mois suivant.

**Aide au logement** : possibilité d'APL en fonction des ressources

### MODALITES DE DEPART

- Préavis de 15 jours
- Libération de la chambre avant 10h00

### CONTACT

La Tournette, Résidence de Jeunes 1 avenue du Rhône 74000 ANNECY

☎ : 04.50.45.34.81 - @ : [accueil@residence-latournette.fr](mailto:accueil@residence-latournette.fr)

<http://residence-latournette.fr/>